https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1770

Commission Administrative Académique réunie à Dijon le 16 novembre 2006

Motion Action

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2005-2007 (archives) -

Date de mise en ligne : jeudi 16 novembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La Commission Administrative Académique du SNES Dijon invite les collègues et les sections d'établissement :

1. A signer et à faire signer les « Cartons salaires » unitaires et à les déposer dans les préfectures.

2. A poursuivre la signature des pétitions SNES ou unitaires contre le projet ministériel de dégradation des obligations réglementaires de service (cf. décrets statutaires) afin d'obtenir son abandon.

La section académique a proposé à toutes les organisations syndicales académiques du second degré de remettre ces pétitions au recteur le 29 novembre.

3. A mettre en œuvre, auprès de tous les collègues, l'enquête nationale *Vérité sur nos services*.

Mais il est également nécessaire de faire une démonstration publique de grande ampleur de notre mécontentement et de nos exigences pour les collèges, lycées et CIO. C'est pourquoi la C.A.A. du SNES soutient l'idée d'une manifestation nationale unitaire le plus tôt possible.

4. A faire campagne pour la liste SNES lors des élections à la commission paritaire administrative académique des Conseillers d'Orientation et Directeurs de CIO, le 19 décembre.

5. A participer au colloque sur les collèges ruraux organisé par le S2 de la Nièvre le 29 novembre à Guérigny, et aux stages syndicaux départementaux et académiques programmés en décembre.

6. A participer aux congrès départementaux de la FSU et à commencer la réflexion pour les congrès du SNES.

7. A participer à la journée unitaire de défense des services publics organisée le 25 novembre à Montbard (Côte-d'Or).

8. A participer aux rassemblements organisés dans l'académie de Dijon à l'initiative de RESF, le 22 novembre.

Post-scriptum :

– Lire l'intégralité de la motion, votée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Copyright © SNES Dijon